

## **REUNION DU 09/12/2020 – SALLE DES ASSOCIATIONS – 19H00**

---

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, pour des raisons sanitaires, à la salle des associations à 19h00, sous la Présidence d'Aurélié Chabenat, Maire de la commune.

### Membres présents :

- Mmes Turpin, Chabenat, Sauvage, Patient-Leleu, Faucheret, Mallet, I. Villepelet
- Mrs Grousson, Braquart, Obry, Pagny, Chabin, Gilbert.

Membres excusés : M. Noyer-Moreira, P. Papin

Pouvoir : M. Noyer-Moreira donne pouvoir à JM Grousson.

Secrétaire de séance : Isabelle Turpin

### **1. Dégrèvement taxe foncière jeunes agriculteurs (décision modificative)**

Une décision modificative doit avoir lieu pour exonérer de la taxe foncière les jeunes agriculteurs de la commune.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'abonder le compte 7391171 (dégrèvement taxe jeunes agriculteurs) du chapitre 014 en dépenses et de transférer du chapitre 022 (dépenses imprévues) le montant de 1273 euros vers le compte 7391171 du chapitre 014.

### **2. Motion relative au maintien des soins au CH de Bourges**

Saisie récemment par la présidente de Bourges Plus quant à la situation préoccupante du centre hospitalier de Bourges face notamment à la crise sanitaire en cours et à la situation du service des urgences, l'Association des Maires du Cher propose d'adopter une motion relative au maintien des soins par le centre hospitalier Jacques Cœur. Le conseil approuve à l'unanimité cette motion.

### **3. Créances irrécouvrables**

Le conseil municipal, après délibération, décide d'admettre en non-valeurs, les produits irrécouvrables concernant le non-paiement de redevances assainissement (période courant de 2010 à 2017) pour un montant global de 593,80 euros. Par conséquent, il sera établi un mandat d'admission en non-valeurs au compte 6541.

### **4. Tarifs communaux 2021**

Les tarifs communaux ont été revus pour l'année 2021.

#### **Logements communaux 6 et 8 route des Reddes :**

- petit logement : 240.00 € + chauffage 80 € sur 10 mois
- grand logement : 270.00 € + chauffage 120 € sur 10 mois

#### **Centre communal :**

##### **Habitants de la commune :**

banquets lucratifs ou non lucratifs	location	145.00 €
caution		150.00 €
vins d'honneur, conférences,	location	105.00 €
	caution	150.00 €
réunions	location	42.00 €
caution		150.00 €
séances de sport	location	30.00 €

**Habitants extérieurs à la commune :**

banquets lucratifs ou non lucratifs : location	295.00 €
caution	150.00 €
vins d'honneur, conférences, réunions : location	160.00 €
caution	150.00 €

frais d'électricité : 0.227 € du KWh

<b><u>Barnum</u></b> : location	100.00 €
caution	390.00 €

**Garderie** :

- matin de 7 h 30 à 8 h 45 :	1.10 €
- le matin après 8 h :	0.50 €
- l'après-midi avant 17 h 30 :	1.10 €
- l'après-midi de 16 h 30 à 18 h 30 :	2.00 €
- surtaxe au-delà de 18 h 30 le soir :	1.20 €

**Cantine scolaire** :

Prix du ticket repas : 3.91 €

**Photocopies** : 0.15 €

**Bois des chemins communaux** : 8.00 €/le stère

**Cimetière** :

- concession 50 ans	130.00 €
- concession 30 ans	90.00 €

**Columbarium** :

- case 50 ans	270.00 €
- case 30 ans	180.00 €
- case 15 ans	120.00 €

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité des membres présents les tarifs 2021 de la commune.

**1. Convention SBPA 2021**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec la société berrichonne de protection des animaux pour un montant de 287,10 € (0,45 €/habitant).

**2. Achat commerce**

Le rendez-vous chez Me Giraud, notaire à Saint-Martin, est fixé le mercredi 16 décembre. Le prêt de 50 000 euros réalisé auprès du Crédit Agricole est accepté. La somme restante sera prélevée sur les fonds propres de la commune.

### **3. Travaux église**

Les travaux dans l'église ont démarré début décembre. La paroi qui menaçait de s'effondrer a été démontée. Un linteau de béton a été réalisé afin de permettre la pose de la structure métallique sur laquelle vont être fixées les plaques de plâtres hydrofuges ainsi que l'isolation. Le mur sera ensuite repeint dans une couleur proche de celle existante sur les autres parois. Il sera ensuite procédé au bouchage des hauts de mur de la chapelle de droite grâce à une nacelle extérieure afin d'empêcher les pigeons de rentrer et de causer de nouveaux dégâts sur l'église.

### **4. Orientations budgétaires 2021**

#### Travaux de voirie et rénovation bâtiments

Réunion de priorisation le 11 décembre à 14h en mairie.

#### Achats matériels :

Nouveau tracteur tondeuse

Nouvelle débroussailleuse

### **5. Indemnités comptables 2020**

Monsieur Chenesseau, responsable de la trésorerie des Aix d'Angillon, nous informe qu'aucune indemnité comptable ne sera demandée au titre de l'année 2020 compte tenu du contexte particulier de cette année. Le conseil municipal remercie la Trésorerie des Aix d'Angillon pour ce geste qui permettra d'aider la municipalité à faire face aux dépenses supplémentaires liées à la pandémie.

### **6. Infos CCTHB / Redevance incitative - Distribution des bacs jaunes**

La distribution des bacs jaunes est toujours planifiée les 13 et 15 janvier de 15H30 à 19H30 au centre communal. En cas d'indisponibilité sur ces deux dates, des distributions complémentaires auront lieu le 27 janvier, les 2, 3, 5, 6 et 8 février, route de Montboulin à Saint Martin. Un courrier va être envoyé par la CCTHB à l'ensemble des foyers de la commune vers le 15 décembre afin de les en informer. Les agents de la communauté de communes seront présents pour répondre aux questions des administrés. La présence d'élus et d'agents communaux est également souhaitée afin que cette distribution se passe au mieux.

### **7. Points Adjoints**

#### **Communication**

Page Facebook : n'hésitez pas à partager la page de la municipalité.

La boîte aux lettres du Père Noël est installée.

#### **CCAS**

Distribution des coffrets aux aînés à compter du 15 décembre.

#### **Marché de Noël virtuel**

Liste des artisans commerçants à fournir aux membres de la commission Fêtes et cérémonies.

#### **Environnement**

Achat d'arbres et replantation devant la mairie.  
Décorations de Noël en cours d'installation dans le bourg. Fin prévue le 11 décembre.  
Rachat de boules à prévoir en 2021.

### **Voirie**

Livraison et pose du panneau du conseil départemental nécessaire à l'obtention de la subvention (réfection route des Reddes).

### **Information SIVY**

Contact Jérémie Jolivet pour le projet de rénovation du pont entre les deux prés.

### **8. Points divers**

#### **Travaux fibres 2021**

Les travaux de déploiement de la fibre sur la commune reprennent à compter de début janvier et pour une durée prévisionnelle d'un an. Ce déploiement est prévu dans les hameaux via l'implantation de supports aériens télécoms en bois de 8 et 9 mètres.

#### **Vœux du maire**

Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu en 2021. Elle sera remplacée par un courrier qui sera distribué aux administrés dans le courant du mois de janvier.

#### **Vœux du personnel**

Les vœux du personnel auront lieu le 22 décembre à 18H00 en mairie.

#### **Vitesse excessive**

- aux abords du groupe scolaire : un rappel à faire via Facebook et message aux parents d'élève.
- des motocross qui circulent dans le village le weekend : danger et bruit excessif.

#### **Panneau**

Remplacer le panneau disparu au lieudit de « Villemont »

#### **Commerce**

Prévoir un nouvel appel à candidature lorsque la convention avec le gérant actuel sera rompue.

#### **Ligne électrique**

Projet d'enfouissement de la ligne électrique d'Achères toujours d'actualité ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45.

#### **Pour information :**

→ Commission Budget : mardi 12 janvier 18h30 en mairie.

Le Maire,

Le secrétaire,

Les membres du conseil,